



PREFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Saint-Pierre, le 29 AOUT 2016

### **Renouvellement de la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur**

En application des dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques, la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur doit être révisée régulièrement.

Les personnes, en activité ou retraitées, intéressées à exercer ces fonctions devront déposer, à la préfecture, leur candidature accompagnée de toutes précisions utiles, et notamment des renseignements suivants :

- indication des titres ou diplômes, de ses travaux scientifiques, techniques et professionnels, des différentes activités exercées ou fonctions occupées,
- indication sur sa disponibilité, et éventuellement sur les moyens matériels de travail à disposition.

La date limite de réception des candidatures est fixée au 16 septembre 2016.

Tous renseignements complémentaires pourront être demandés auprès de madame Ludivine Quédinet en téléphonant au 41-10-18.